

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 66 (1925), p. 170-176

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1925__66__170_0

© Société de statistique de Paris, 1925, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

Friendly Societies and Trade Unions of New South Wales.
Report of the registrar for the Twelve Months ended 30th June, 1923. Sydney, 1924.

Les Nouvelles Galles du Sud qui constituent un des principaux Etats de l'Australie, avec Sydney comme capitale et une population de plus de 2 millions d'habitants, possèdent une organisation extrêmement puissante de « Friendly Societies » et de « Trade Unions », en tous points analogue à celle qui existe en Angleterre. Les premières se rapprochent de nos sociétés de secours mutuels, alors que les autres sont plutôt analogues à nos syndicats professionnels.

La législation locale soumet les sociétés à la formalité de l'enregistrement. La publication, que nous présentons, est le rapport annuel adressé au Parlement par le Service du Contrôle pour l'année prenant fin au 30 juin 1923.

1° Friendly Societies

Le mouvement de ces sociétés entre les 30 juin 1922 et 1923 a été le suivant :

Nombre au 30 juin 1922.....	2.087
Sociétés ouvertes	91
Sociétés dissoutes	56
Nombre au 30 juin 1923.....	2.122

Ces sociétés sont groupées en Unions, dont le nombre des Sociétés élémentaires est extrêmement variable, 524 au maximum, 2 au minimum. Ces unions sont au nombre de 16.

Les nombres des membres inscrits à ces sociétés étaient les suivants au 30 juin 1922 et au 30 juin 1923 respectivement :

Dates	Hommes	Femmes	Enfants	Total
30 juin 1922.....	177.503	15.004	16.626	209.133
30 juin 1923.....	182.564	15.704	16.395	214.663

Soit une augmentation moyenne de 2,64 % d'une année sur l'autre.

Sur les 214.663 membres au 30 juin 1923, 195.386 étaient susceptibles de recevoir les allocations statutaires, les 19.277 restants ne l'étant pas, soit en raison d'une affiliation trop récente, soit en raison d'un retard dans le paiement des cotisations.

Les répartitions aux membres bénéficiaires se sont élevées, au cours des deux années finissant respectivement au 30 juin 1922 et au 30 juin 1923, à :

Années	Allocations de maladies	Frais funéraires	Frais médicaux et pharmaceutiques	Total
			(en livres sterling)	
1921-1922	222.586	56.353	262.269	541.208
1922-1923	230.241	56.246	269.223	555.710

Le montant total distribué en 1922-1923, soit plus de £ 555.000 montre toute l'importance que les « Friendly Societies » ont prise dans ce pays.

Il est indiqué que le montant des frais médicaux et pharmaceutiques est passé de £ 0/18/3 par tête en 1911 à £ 1/7/7 en 1922-1923.

La situation financière des « Friendly Societies » se résume de la façon suivante pour l'année 1922-1923 :

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
	livres sterl.		livres sterl.
Cotisations	673.650	Allocations de maladies.....	230.241
Intérêts sur fonds de réserve.....	146.106	Frais funéraires (1).....	48.590
Recettes diverses	56.072	Frais médicaux et pharmaceutiques	269.223
		Secours	20.619
		Dépenses de gestion.....	139.208
		Dépenses diverses	18.893
Total.....	875.828	Total.....	726.774
		A porter aux fonds de réserve.....	149.054
		Total égal aux recettes	875.828

L'ensemble des fonds de réserve, y compris ce dernier versement, s'élève à £ 2.727.991, ce qui représente £ 12,71 par tête.

Les dépenses de gestion qui s'élèvent à £ 139.208, en 1922-1923, se décomposent en dépenses de personnel (£ 82.623) et en autres dépenses (£ 56.585).

Le coût par tête et par an ressort à £ 0/13/2; d'autre part, ces frais de gestion s'élèvent à 20,7 % du montant des cotisations.

Les chiffres correspondants pour l'année 1922 étaient de £ 0/13/6 et 20,9 %.

L'Etat apporte aux « Friendly Societies » une aide substantielle qui consiste à prendre en charge une fraction des allocations de maladie, en cas d'invalidité prolongée, ainsi qu'une partie des frais funéraires. Le montant total versé par l'Etat en 1922-1923 s'élève à £ 47.129, contre £ 43.297 l'année précédente.

Le rapport donne un aperçu d'ensemble sur la situation des « Friendly Societies » en Australie et en Nouvelle-Zélande en 1922 :

	Nombre de sociétés	Nombre de membres	Recettes	Dépenses	Fonds de réserve	Par tête
				(en livres sterling)		
New South Wales (2)....	2.163	214.766	927.001	771.425	2.756.361	12/16/8
Victoria	1.467	146.688	790.788	616.040	3.549.798	24/4/0
Queensland	596	57.616	264.393	198.015	1.162.674	20/3/7
South Australia	624	71.666	314.010	235.809	1.664.295	23/7/9
Western Australia	272	19.028	100.550	83.530	331.154	17/8/0
Tasmania	192	23.764	100.758	88.348	303.503	12/15/5
Total Australie.....	5.314	533.528	2.497.500	1.993.167	9.767.785	18/6/2
Nouvelle-Zélande	746	80.777	528.818	383.441	2.593.692	32/2/2
Total général.....	6.060	614.305	3.026.318	2.376.608	12.361.477	20/2/5

II° Trade Unions

Le mouvement des « Trade Unions » pendant l'année 1922 a été le suivant :

Nombre au 31 décembre 1921.....	213
Nouvelles unions	10
Unions dissoutes	11
Nombre au 31 décembre 1922.....	212

(1) A cette somme doit être ajoutée celle de £ 7.656 versée par l'Etat, pour reconstituer le montant de £ 56.246 signalé plus haut.

(2) Les chiffres pour les « New South Wales » sont afférents à l'année 1922-1923. Ce ne sont pas exactement les mêmes que ceux donnés plus haut, en raison de l'incorporation dans ce dernier tableau des chiffres relatifs à des sociétés diverses, qui n'ont d'ailleurs qu'une importance relativement minime.

Les nombres des membres inscrits aux Trade Unions à fin 1921 et à fin 1922 étaient respectivement les suivants :

Date	Hommes	Femmes	Total
Fin 1921	239.287	24.200	263.487
Fin 1922	239.312	23.182	262.494

La situation financière au cours des deux années 1921 et 1922 se résume ainsi :

Années	Recettes		Total	Dépenses		Total	Fonds de réserve à fin d'année
	Cotisations	Recettes diverses		Allocations	Dépenses diverses et de gestion		
(en livres sterling)							
1921	344.352	29.806	374.158	96.996	260.069	357.065	199.715
1922	397.308	30.291	427.599	128.325	286.825	415.150	229.104

Il y a lieu de distinguer deux catégories de Trade Unions : les unions de salariés et les unions d'employeurs. Les chiffres correspondant à chacune de ces deux catégories sont les suivants :

Catégorie	Nombre d'unions	Nombre de membres	Recettes en 1922	Dépenses en 1922	Fonds de réserve à fin d'année
(en livres sterling)					
Unions de salariés.....	192	253.296	386.428	372.069	213.520
Unions d'employeurs ..	20	9.198	41.171	43.081	15.584
	212	262.494	427.599	415.150	229.104

Les unions de salariés se décomposent, par industries, de la façon suivante :

Industries	Nombre d'unions	Nombre de membres	Pour cent du total	Fonds de réserve	Fonds par tête
(en livres sterling)					
Construction	15	27.317	10,8	24.811	0/18/2
Habillement	10	12.119	4,8	10.883	0/18/0
Métallurgie	16	27.084	10,7	22.439	0/16/7
Alimentation	21	23.373	9,2	11.239	0/9/7
Transports par voie de terre non compris chemins de fer et tramways	6	7.372	2,9	3.919	0/10/8
Mines	15	17.022	6,7	33.378	1/19/3
Agriculture	6	27.830	11,0	18.013	0/12/11
Imprimerie et industrie du livre..	3	5.367	2,1	20.707	3/17/2
Chemins de fer et tramways.....	14	29.444	11,6	9.227	0/6/3
Transports par voie de mer.....	11	6.111	2,4	2.798	0/9/2
Manufactures	19	15.491	6,1	16.978	1/1/11
Industries diverses	56	54.766	21,7	39.128	0/14/3
	192	253.296	100,0	213.520	0/16/10

L'intérêt des renseignements fournis par ce dernier tableau n'échappera à personne : il donne une évaluation assez précise de la main-d'œuvre ouvrière occupée dans les différentes industries des « New South Wales » et permet des comparaisons intéressantes avec la distribution de cette même main-d'œuvre dans nos pays européens.

L'ensemble de ces données statistiques fait ressortir le brillant développement des organisations mutualiste et syndicale dans les Nouvelles Galles du Sud, et plus généralement en Australie. On constate, en effet, que dans le premier Etat cité, sur une population totale d'un peu plus de deux millions d'habitants, il y a 214.766 mutualistes et 262.494 syndiqués. L'examen des fonds de réserve suffit à prouver, par ailleurs, que les organisations jouissent d'une incontestable prospérité.

A. BERNARD.

Les bases statistiques du projet de loi sur les assurances sociales,
par R. RISSER (*La Science moderne*, décembre 1924).

L'auteur, après avoir fait un rapide historique de la question des Assurances Sociales, telle qu'elle s'est posée en France après le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine, où étaient déjà appliquées l'assurance maladie et l'assurance invalidité-vieillesse, présente un schéma du projet de loi, en ce qui concerne les risques couverts, puis, met en lumière les documents qui ont servi de base aux évaluations statistiques et financières, en s'efforçant de montrer le bien-fondé de leur utilisation. Nous donnons, ci-après, un aperçu rapide de l'exposé de M. Risser, mais nous ne nous dissimulons pas la difficulté de cette tâche, car, pour bien faire, tout serait à citer.

I. — ÉLÉMENTS STATISTIQUES.

A) Répartition des *assurés obligatoires* (salaire inférieur à 10.000 francs, plus 2.000 francs par enfant de moins de seize ans) par âge, classe de salaires et d'après l'état civil, pour chaque sexe.

Le nombre des salariés par sexe et par âge a été déterminé en faisant état des résultats du recensement de 1911, compte tenu des pertes causées par la guerre, la répartition par classe, à l'aide d'une statistique établie en juin 1919, par la Statistique Générale de la France.

Il a été tenu compte de ce que les salariés de plus de soixante ans n'avaient pas à intervenir, mais que par contre les salariés d'Alsace et de Lorraine, ainsi que ceux appartenant à certaines nationalités rentraient dans le cadre de la loi.

Finalement, on a abouti à considérer 8.011.000 salariés des deux sexes, âgés de moins de soixante ans, à raison de 5.009.000 hommes et 3.002.000 femmes.

B) Détermination du nombre probable des *assurés facultatifs* (fermiers, métayers, petits patrons, etc...) dont le revenu est inférieur à 10.000 francs).

On a estimé que le nombre des assujettis irait en croissant de 200.000 pour les cinq premières années à 1.400.000 en régime normal; on en a fait une répartition par âge en tenant compte des recensements de 1906 et de 1911 et d'un coefficient d'attraction variable suivant l'âge. Il a été tenu compte dans ces chiffres des conditions restrictives prévues par la loi pour éliminer les mauvais risques.

C) Détermination du nombre probable des *femmes non salariées des assurés* (assurées facultatives).

Partant de considérations analogues à celles relatives au groupe précédent, on a supposé que le nombre des assurées serait de 342.600, sur 1.300.000 femmes susceptibles de l'être et on a établi une répartition par âge en faisant état des mêmes coefficients d'attraction que plus haut.

D) *Table de morbidité*. — L'auteur constate que, ne possédant pas une table de morbidité appropriée, il a fallu faire un choix judicieux entre les tables étrangères.

Pour les assurés obligatoires, le choix s'est porté sur la table autrichienne qui donne aux différents âges de morbidité par sexe et pour les femmes compte tenu, ou non, des accouchements.

Pour les assurés facultatifs, on a fait état de la table de Watson, établie avec les observations d'une importante Société de secours mutuels anglaise de 1893 à 1897. On a majoré les dépenses en découlant, afin d'être à l'abri de toute surprise.

E) *Préinvalidité et invalidité*. — La loi prévoyant une mise en préinvalidité pour une durée de cinq ans, après six mois de traitement lorsque l'incapacité dépasse 60%, il a fallu établir une table d'entrée en préinvalidité et une table d'extinction des préinvalides et des invalides.

On a pris pour ces deux tables celles établies par l'Office central des assurances en Allemagne. Les conditions de préinvalidité sont suffisamment proches pour que l'assimilation soit légitime. La table d'extinction suppose une mortalité normale après dix ans d'invalidité.

F) *Mortalité*. — La mortalité des assurés obligatoires a été donnée par les tables P. M. (hommes) et P. F. (femmes) (établies par la Statistique Générale de la France) celle des assurés du 3^e groupe (femmes d'assurés obligatoires) par la table P. F.; celle des assurés facultatifs et des rentiers de vieillesse, par la table C.-R.

II. — FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DES ASSURANCES SOCIALES ET ÉVALUATIONS FINANCIÈRES.

L'auteur examine les systèmes dits de la *répartition* et de la *capitalisation* et montre comment on a abouti à l'application de la répartition pour les services des assurances maladie, maternité, décès prématuré, préinvalidité, et de la capitalisation pour les services des pensions d'invalidité et de vieillesse.

Les cotisations applicables aux différentes classes sont ventilées dans des proportions variables entre les services de répartition et ceux de capitalisation.

Dans l'ensemble, la cotisation annuelle ressort à 343 francs dont 143 sont consacrés à la capitalisation et 200 à la répartition.

Pour les *assurés obligatoires*, l'ensemble des cotisations est chiffré à 2.745 millions, sur lesquels 1.603 millions sont affectés aux services de répartition. Cette dernière somme est réduite à 1.529 millions, compte tenu de certains en plus et en moins provenant des cotisations non versées pendant les journées de maladie, de l'alimentation des fonds de garantie, des versements patronaux afférents aux salariés de plus de soixante ans, etc...

Cette ressource sert à couvrir des dépenses évaluées, en régime normal, à :

829 millions	pour les prestations en nature de l'assurance maladie;
332 —	pour les prestations en argent de l'assurance maladie;
148 —	pour l'assurance maternité;
38 —	pour l'assurance au décès;
125 —	pour l'assurance invalidité (part incombant aux services de répartition);
53 —	pour les cotisations de contre-assurance.

1.525 millions.

Le léger excédent prévu en ce qui concerne les assurés obligatoires se transforme en une petite insuffisance si on fait entrer en ligne de compte les assurés facultatifs, pour lesquels on trouve dans l'exposé de M. Risser les mêmes détails que ceux que nous avons fait figurer plus haut, à titre indicatif, et d'une manière résumée, pour les assurés obligatoires.

On constate finalement que pour l'ensemble des assurés *obligatoires* et *facultatifs*, le coût des assurances servies par la répartition s'élève à 212^f 50, alors que la cotisation appliquée à ces mêmes assurances n'est que 200 francs. Mais étant données les économies réalisées au cours des premières années, il resterait encore une masse de réserve de 880 millions environ à la quarante-cinquième année.

En ce qui concerne le fonds de capitalisation, il est alimenté, en régime normal, pour l'ensemble des assurés obligatoires et facultatifs pour 1.404 millions. Les réserves mathématiques atteignent leur régime normal après la soixante-troisième année de fonctionnement avec un montant de 115 milliards.

L'auteur expose, dans un très clair raccourci, le fonctionnement du fonds de garantie, constitué par des fonds provenant de la répartition, et celui de la Caisse générale de garantie, qui sert d'organisme régulateur de tout le système et qui est alimenté par prélèvements sur les cotisations.

III. — CHARGES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT.

L'État intervient pécuniairement dans les majorations pour charges de famille, dans les allocations et compléments de pension d'invalidité, ainsi que dans les pensions de vieillesse. Il remet des allocations aux Caisses d'assurances, aux Offices et Conseils de contentieux pour leur fonctionnement. Par contre, l'application de la nouvelle loi permettra l'économie des frais découlant de la loi du 15 avril 1910

et d'autres dépenses, actuellement à la charge de l'État. La surcharge nette pour l'État sera de 146 millions en régime normal et de 264 millions au maximum pendant la période transitoire.

Dans sa conclusion, M. Risser insiste sur la prudence qui a présidé au choix des tables de référence et aux évaluations. Il n'est pas douteux que les chiffres mis en avant puissent être considérés comme présentant un minimum d'aléas au point de vue financier. A la critique, formulée par les groupements patronaux au sujet de l'opportunité de la mise en application de cette loi, qui aura pour conséquence une hausse du coût de la vie en France, M. Risser répond en montrant que la plupart des États européens possèdent déjà le système de la triple assurance obligatoire. Il termine son exposé en montrant que la loi « doit avoir pour conséquence une régénération de la race et une amélioration profonde dans les rapports du capital et du travail. »

Le travail de M. Risser constitue une précieuse documentation pour tous ceux qui sont désireux d'examiner de près les assises du monument social, que constitue la loi en projet sur les assurances sociales.

A. BERNARD.

VI

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ (MARS 1925)

Nombre de fascicules		Mois	Année
4	Argentine. — Bulletin de la Bourse du Commerce. . .	Janv.-févr.	1925
1	Revue des Sciences économiques.	Sept.-oct.	1924
1	Autriche. — Statistische Nachrichten	Février	1925
1	Belgique. — Revue du Travail	Janvier	1925
2	Le Mouvement communal	Janv.-févr.	1925
1	Brésil. — Agricultura e industrias.		1924
4	Bulletin mensuel de Statistique - Démographie sanitaire	Janv. à avril	1924
20	Bulletin hebdomadaire de Statistique - Démographie sanitaire	Mai à oct.	1924
1	Statistique et questions sociales en général.		1924
1	Bulgarie. — Bulletin de la Banque nationale.	Nov.-déc.	1924
1	Bulletin statistique mensuel.	Février	1925
1	Canada (Québec). — Annuaire statistique		1924
1	Danemark. — Les terres cultivées en 1924.		1925
1	Prix officiels des céréales produites en 1924		1925
2	Espagne. — Bulletin de la Société de Géographie	Nov.-déc.	1924
1	Estonie. — Résultat du recensement en 1922		1925
1	Recueil mensuel du Bureau central de Statistique		1925
1	États-Unis. — Federal Reserve Bulletin.	Février	1925
1	The Yale Review	Avril	1925
2	Commerce monthly.	Févr.-mars	1925
1	Monthly Summary of foreign Commerce.	Septembre	1924
1	Statistical Bulletin	Janvier	1925
1	Journal of Hygiene.	Mars	1925
1	Finlande. — Annuaire statistique		1924
2	Mouvement de la population en 1923		1925
1	Champs cultivés et récoltes en 1923.		1925
2	Monthly Bulletin Bank	Janv.-févr.	1925
1	France. — Bulletin de la Statistique générale de la France et du Service d'observation des prix.	Janvier	1925
	Zolla (D.) : Les prix de revient agricoles.		1924
	Frisch-Ragnar : Solution d'un problème du calcul des probabilités		1924
	Montarnal (Jh.) : Influence de l'inflation et des changes sur le salaire		1925

Nombre de fascicules		Mois	Année
1	Bulletin de l'Institut des Actuaire français	Décembre	1924
1	Bulletin des Agriculteurs de France	Février	1925
1	Le Monde Industriel	Février	1925
1	L'Expansion économique	Janv.-févr.	1925
2	Réforme sociale	Juill.-août	1924
		Février	1925
2	Revue de l'Industrie minérale	Févr.-mars	1925
1	Francexport	Mars	1925
4	Moniteur des travaux publics	Févr.-mars	1925
1	Colonies françaises. — Le Mois colonial et maritime . .	Mars	1925
1	Bulletin économique de l'Indo-Chine		1924
4	Grande-Bretagne. — The Economist	Février-mars	1925
	Ministry of Labour Gazette	Février	1925
1	Italie. — L'Economista	Novembre	1924
1	Giornale degli economisti	Février	1925
1	La Riforma Sociale	Janv.-févr.	1925
1	La disoccupazione	Décembre	1924
1	Statistica delle cause di morte		1918
1	Bollettino del lavoro	Janvier	1925
1	Movimento della popolazione		1918
1	Citta di Milano	Janvier	1925
1	Citta di Torino	Oct.-nov.-déc.	1924
1	Citta di Venezia	Décembre	1924
1	Japon. — Annuaire financier et économique		1919
1	Norvège. — Bulletin du Commerce extérieur en 1924 .		1924
1	Pays-Bas. — Dénombrement des professions	Décembre	1920
1	Grève et Lock-outs		1923
1	Revue de Statistique	Janvier	1925
1	Annuaire statistique		1923-1924
1	Pologne. — Annuaire statistique		1923
1	Statistique du travail	Janvier	1923
2	Commerce extérieur		1924
3	La Pologne politique, économique, littéraire et artistique	Févr.-mars	1925
1	Nouvelles statistiques	Février	1925
1	Statistique de la ville de Lodz	Oct.-nov.-déc.	1924
1	Portugal. — Censo da população	Décembre	1920
3	Statistiques commerciales		1923
1	Roumanie. — Bulletin commercial français	Mars	1925
1	Annales statistique et économique	Janv.-févr.	1925
1	Russie. — Annals institute Agronomy		1924
1	Suède. — Résumé de la statistique des caisses d'é- pargne en 1923		1923
1	Récoltes en 1924		
1	Commerce extérieur en 1923		
1	Le marché du travail	Janvier	1925
3	Tchéco-Slovaquie. — Rapports de l'Office de Statis- tique		1924
1	Rapports sur les prix		1925
1	Commerce extérieur	Décembre	1924
2	Ukraine. — Bulletin statistique de l'Ukraine		1924
1	Statistique démographie de l'Ukraine		1924
1	Documents internationaux. — Revue internationale de la Croix-Rouge	Février	1925
1	Revue internationale des Institutions économiques et sociales		1924
1	Institut international de Statistique	Février	1925
1	Bulletin mensuel de Statistique	Janvier	1925
1	Résumé des travaux de la Société des Nations	Janvier	1925

Le Gérant : J. COMBE